

	PROGRAMME DE FORMATION	V1 06/01/22
---	-------------------------------	----------------

Intitulé de la formation

Formation financée par :

« RELECTURE DE PRATIQUES POUR UNE
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE »

AKTO – réseau opcalia

Certifications visées

- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau 7 par décision de France Compétences du 29 juin 2020.

[Consulter ici la fiche RNCP34698 – France compétences](#)

[Consulter ici la procédure de certification](#)

Certificateur : Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique

- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation» (arrêté du 26/11/2015 paru au JO le 3/12/2015) - RNCP

Certificateurs : Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique et Collège employeur.

Durée, date(s) et lieu(x)

- Durée : 24 heures (12 heures d'entretiens + 12h de relecture et communication à distance)
- Date(s) : A définir avec le candidat
- Lieu(x) : Selon ce qui est convenu entre le candidat et son accompagnateur.
À défaut : Espace Montalembert – 2 rue Chaintron 92120 MONTROUGE
N.B : la démarche de VAE s'inscrit par ailleurs dans un parcours de relecture et de rédaction d'une durée en général d'une année.

Objectifs de la formation

Pré-requis nécessaires pour participer à la formation

Le candidat doit pouvoir justifier d'au moins une année d'expérience dans le champ visé par la certification. Cette expérience peut avoir été réalisée de diverses manières : expériences professionnelles, bénévolat ou volontariat, (...), salariée ou non salariée, en continu ou en discontinu, à temps plein ou partiel.

Prérequis : Avoir obtenu la notification de recevabilité

Objectifs pédagogiques

Accompagner le candidat à la rédaction du livret 2 de VAE et à l'entretien de validation devant le jury.

	PROGRAMME DE FORMATION	V1 06/01/22
---	---	---------------------------------------

Contenu de la formation, moyens et méthodes pédagogiques

L'accompagnement pédagogique VAE sera composé :

- d'entretiens individuels en présentiel (2 à 3 heures) avec un formateur référent, expert du diplôme visé
 - d'échanges à distance (mail, téléphone)
 - d'un oral blanc face à un jury composé d'un formateur expert et d'un professionnel du secteur visé
- Questionner sa pratique .

Programme détaillé de la formation

- s'approprier la démarche de VAE – Reconnaissance des acquis professionnels et certification.
- S'approprier le référentiel d'activités et de compétences du Titre visé
- Relire sa pratique au regard du référentiel
- Repérer des expériences significatives et les compétences mobilisées au regard du référentiel
- Identifier les appuis et les besoins
- Relire et clarifier son parcours de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

Le formateur référent accompagne le candidat dans l'analyse et la rédaction pour la valorisation de ses expériences professionnelles. Le rôle de l'accompagnateur consiste à aider le candidat à :

- décrire son activité, afin de faire la preuve des compétences du référentiel concerné,
- analyser les spécificités des situations de travail rencontrées,
- examiner le travail réel et non le travail prescrit,
- prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences,
- structurer et organiser sa pensée.

Il utilise en appui un livret de suivi d'accompagnement.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du candidat et à son travail personnel, pour traduire en compétences l'expérience professionnelle acquise.

L'accompagnement s'appuie sur une méthodologie adaptée et individuelle.

Entretiens individuels (en face à face, par visio conférence, par téléphone ou courrier électronique)

	PROGRAMME DE FORMATION	V1 06/01/22
---	-------------------------------	----------------

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis Formalisation à l'issue de l'accompagnement

- Support : Dossier du candidat incluant les fiches de suivi des séances d'accompagnement.
- Attestation de présence signée du bénéficiaire et de l'accompagnateur, précisant la durée et la période de l'accompagnement.
- Fiche d'évaluation de l'accompagnement

Moyens d'encadrement

- Mme Anne VALETOUX

Accessibilité

Les séances en présentiel sont organisées en concertation avec le candidat et le choix du lieu tient compte de ses besoins spécifiques. S'agissant du siège du Synadic, les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le candidat pourra bénéficier de supports adaptés présentés sous divers formats.

Contact

Pour tout renseignement vous pouvez
contacter :
Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Coût : 1320 euros